



VOL. 16 N° 3

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 15 MAI 2012

## Parole à l'assemblée

Afin de poursuivre la sensibilisation du conseil d'administration au rôle important joué par les organismes communautaires dans le milieu lanauois, des citoyens sont venus témoigner de l'apport bénéfique qu'ils ont trouvé au sein de ces groupes de soutien.

À la suite de ces témoignages, le président du conseil d'administration, **monsieur Paul-Yvon de Billy** a tenu ces propos : « Grâce à vos interventions, nous apercevons de plus près le travail extraordinaire qui est réalisé auprès de la population. Malgré les difficultés, continuez à nous sensibiliser, à nous faire part de votre expérience. »

Dans un même ordre d'idées, la présidente-directrice générale de l'Agence, **madame Lucie Leduc**, a tenu à féliciter les gens pour la conviction avec laquelle ils ont transmis leur message : « C'est ce qui donne un sens au travail que nous faisons. Vos témoignages sont centrés sur des besoins réels et nous sommes là pour cette raison, celle de rendre de meilleurs services à la population. »

Madame Leduc a également réitéré son intention de rencontrer les représentants de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière prochainement.

## Situation financière régionale

Madame **Gynette Caillé** mentionne que les établissements de la région doivent produire leurs états financiers pour le 15 juin prochain. Les projections actuelles demeurent les mêmes qu'au dernier conseil d'administration, soit un déficit total de 5,4 millions \$ par rapport à la cible autorisée de 2,9 millions \$. L'écart de 2,5 millions \$ respecte le déficit de 3 millions \$ toléré par le Ministère, depuis 2008, pour le CSSS du Nord de Lanaudière.

## Infections nosocomiales

Les taux de *C. difficile* se maintiennent bas dans les deux CSSS de la région.

## Processus de renouvellement des membres du conseil d'administration de l'Agence

L'entrée en vigueur de l'article 56 de la *Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux* prévoit une nouvelle composition pour les conseils d'administration des agences.

Les nouvelles modalités en lien avec ce processus de renouvellement ont été présentées aux membres du conseil d'administration.

Parmi les changements apportés, mentionnons entre autres la constitution du conseil d'administration en parts égales de femmes et d'hommes, avec une différence d'au plus un entre les sexes. Aussi, le mandat des administrateurs doit être d'au plus quatre ans et il ne peut être renouvelé qu'une seule fois. On note également l'abolition de certains collèges électoraux et l'ajout de cinq membres indépendants.

Selon ces nouvelles modalités, sept postes sont à combler au sein du conseil d'administration de l'Agence. Une démarche de consultation a été entreprise auprès d'organismes régionaux afin qu'ils soumettent des propositions de candidatures pour siéger au conseil d'administration. Ceux-ci ont jusqu'au 21 mai prochain pour transmettre leurs documents. Par la suite, l'Agence soumettra une liste de candidats au ministre qui procédera aux nominations en tenant compte de différents critères.

Le processus de renouvellement des membres du conseil d'administration devra être terminé pour le 1<sup>er</sup> août prochain.

## Nomination

Le conseil d'administration a entériné la nomination de **madame Gynette Caillé** au poste de directrice générale adjointe de l'Agence. Madame Caillé assumait l'intérim de ce poste depuis décembre 2011 à la suite du départ à la retraite de monsieur Claude Piché.

La nomination de madame Caillé était tout indiquée compte tenu de sa formation, de ses connaissances et de sa vaste expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux. Celle-ci continuera d'assumer la responsabilité de directrice des ressources financières de l'Agence, poste qu'elle occupe depuis 2009.



## Budget de fonctionnement de l'Agence

La version finale du budget initial de l'Agence a été présentée au conseil d'administration.

Celui-ci indique des revenus escomptés de 8 663 645 \$ et une prévision de dépenses de 8 627 191 \$, pour un surplus prévisible de 36 454 \$. De plus, ce budget respecte les efforts de réduction des dépenses prévus à la loi 100.

## Prochaine séance

Mardi 12 juin 2012  
19 h  
Salle B125

Agence de la santé et des  
services sociaux de Lanaudière  
245, rue du Curé-Majeau à Joliette